

**COMPTE RENDU  
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 MAI 2023 A 18 H 00**

ORDRE DU JOUR :

- Validation du compte rendu du 31 mars 2023
- Echange Captage Bouchet
- Coupes Affouagères
- Aménagement Village Montmorin : proposition Laetitia Bégou
- Etude Photovoltaïque bâtiments communaux
- Demande de Subvention
- Remboursement divers
- Questions diverses

Le vingt deux Mai deux mille vingt trois à 18 heures 00 s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Bruis Valdoule, le Conseil municipal de la commune nouvelle de VALDOULE, convoqué le 15 mai 2023.

La séance est ouverte sous la présidence de Gérard TENOUX , Maire de Valdoule

**Etaient présents : TENOUX Gérard, AUBEPART André, BOURGEAUD Nathalie, COMBE Liliane, COUSIN Marty, TENOUX Camille, AIMONIER Jean LUC, LANGLOIS Noëlle,**

**Etaient absents ayant donné pouvoir :**

**CHARMET Brigitte qui a donné procuration à Gérard TENOUX**

**Etaient absents et excusés :**

**AUBERT Eveline, DEWILDE Claudine**

Assistait également : Corinne Tenoux.

ORDRE DU JOUR :

- Validation du compte rendu du 31 mars 2023

Après un rapide tour de table, le compte rendu de la réunion du 31 Mars 2023 est validé à l'unanimité des membres présents et représentés.

- Echange Captage Bouchet

Monsieur le Maire fait part à son Conseil Municipal de la signature de l'acte d'échange avec Mr Christophe Lombard, conformément aux délibérations antérieures.

- Coupes Affouagères

Monsieur le Maire fait part à son Conseil Municipal, après contact pris avec l'ONF, qu'il serait opportun d'établir un contrat d'approvisionnement et ensuite de lancer un marché (marché de procédure adaptée) . Cette solution est la seule pour que les habitants de Valdoule puissent bénéficier d'une

coupe affouagère.

- Aménagement Village Montmorin : proposition Laetitia Bégou

Monsieur le Maire fait part à son Conseil Municipal de la proposition faite par Madame Laetitia BE-GOU, sachant qu'elle doit revenir vers nous, pour une autre proposition. Le Conseil Municipal décident de se rendre sur place, la date restant à déterminer.

- Etude Photovoltaïque bâtiments communaux

Monsieur le Maire expose à son Conseil Municipal que la CCSB prévoit de faire réaliser une étude pour dérisquer les toits des bâtiments communaux. Le Conseil Municipal, avant de prendre toutes décisions, demande une réunion en visio avec le technicien de la CCSB, afin d'obtenir plus de renseignements, avant de se positionner.

- Demande de Subvention

Monsieur le Maire présente diverses demandes de subventions . Après un rapide tour de table, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le versement des subventions ci-dessous :

- Les Ecoles de l'EMALA : 20 euros
- Association Cercle de l'Amitié La Motte Chalancon : 150 euros
- ADMR Rosans : 500 euros

Pour les trois associations suivantes : comité des fêtes « La Joyeuse » de Bruis Valdoule, comité des fêtes « Montmorin Assoc » de Montmorin Valdoule et CRREA SUD, le Conseil Municipal souhaite obtenir, avant toutes prises de décisions, le bilan de l'année N-1, ainsi que le programme 2023 des animations.

- Remboursement divers

Monsieur le Maire fait part à son Conseil Municipal des deux factures :

- une facture de Leclerc d'un montant de 89,90 euros, relative à l'achat d'un micro-onde. Cette facture a été réglée par Madame Liliane Combe, 3eme Adjointe, responsable des locations.
- Une facture de Morin Materiaux d'un montant de 46.52 euros, relative à l'achat d'une moustiquaire. Cette facture a été réglée par Monsieur Jean Luc Aimonier, 4ème Adjoint.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide le remboursement de ces deux factures :

- d'un montant de 89.90 euros à Madame Liliane Combe.
- D'un montant de 46.52 euros à Monsieur Jean Luc Aimonier

- Questions diverses

Monsieur le Maire fait part à son Conseil Municipal de la présence de l'entreprise La Forestière sur le territoire, procédant à des coupes de bois. Le Conseil Municipal souhaite faire exploiter le bois communal.

La séance est levée à 20 h 30.